



Département de l'Aisne
Arrondissement de Laon
Canton de Vic sur Aisne

Fiche d'Inscription au Registre Nominatif Plan d'Alerte et d'Urgence

Prévu par le Code d'action sociale et des familles

S'inscrire au registre nominatif et renseigner tous les champs du formulaire sont facultatifs. L'inscription permet un service personnalisé, ce qui n'exclut aucune personne de bénéficier des secours.

Coordonnées de la personne inscrite au registre :

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de Téléphone :

N° Téléphone Portable :

Adresse Mail :

Date de Naissance :

Coordonnées de la personne n°1 à prévenir en cas d'urgence :

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de Téléphone :

N° Téléphone Portable :

N° Téléphone Professionnel :

Adresse Mail :

Adresse de l'Employeur :

Coordonnées de la personne n°2 à prévenir en cas d'urgence :

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de Téléphone :

N° Téléphone Portable :

N° Téléphone Professionnel :

Adresse Mail :

Adresse de l'Employeur :

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES :

Je soussigné, M. / Mme

Atteste avoir été informé(e), en qualité de personne vulnérable, que :

- L'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif ;
- Les informations recueillies seront transmises à la commune de Barisis aux Bois, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels, dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile ;
- Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

Fait à Barisis aux Bois, le

Signature :

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Les responsables de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Barisis aux Bois. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service administratif de la commune de Barisis aux Bois, ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et libertés » et au RGP, vous disposez des droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à : Mairie de Barisis aux Bois Place de la Mairie 02700 Barisis aux Bois ou par courriel à barisisauxbois@gmail.com pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter la Mairie de Barisis aux Bois.